https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/autorisation-de-mise-sur-le-marche-section-5-du-chapitre-1er-du-titre-2-du-livre-1er-de-la-partie-v-du-csp/
Autorisation de mise sur le marché (Section 5 du Chapitre 1er du Titre 2 du livre 1er de la partie V du CSP)
29/07/2004
PARTIE V
PRODUITS DE SANTÉ
LIVRE Ier
PRODUITS PHARMACEUTIQUES

TITRE II
MÉDICAMENTS À USAGE HUMAIN
Chapitre Ier
Dispositions générales

Section 5 -

Autorisation de mise sur le marché
Sous-section 1 -
Demande d'autorisation
Sous-section 2 - Qualification des experts
Sous-section 3 - Instruction et conditions de l'autorisation
Sous-section 3 bis - Procédure de reconnaissance mutuelle et procédure décentralisée
Paragraphe 1er - Dispositions générales

Paragraphe 2 - Procédure de reconnaissance mutuelle
Paragraphe 3 - Procédure décentralisée
Paragraphe 4 - Dispositions communes aux deux procédures
Paragraphe 5 - Autres applications de la procédure d'arbitrage communautaire
Paragraphe 6 - Harmonisation communautaire
S
ous-section 4 - Commission d'autorisation de mise sur le marché
Sous-section 5 - Prélèvements d'échantillons